

Prise de parole SUD éducation 37-36 20 novembre – Journée internationale des droits de l'enfant

SUD éducation 37-36 réaffirme avec force son engagement pour les droits des jeunes. Nous tenosn à rappeler plusieurs de ces droits et nos revendications en ce qui les concerne.

Les jeunes ont le droit à la scolarité. Or les récentes annonces du ministre de la Fonction Publique, Guillaume Kasbarian, ainsi que celles concernant le nouveau budget nous paraissent menacer ce droit. En effet, 4000 postes d'enseignant-es devraient être supprimés avec le nouveau budget. Or moins d'enseignant-es, c'est plus d'élèves par classe et donc des conditions d'apprentissage dégradées. Par ailleurs, le passage à 3 jours de carence et la diminution du traitement à 90 % en cas d'arrêt maladie revient à punir les personnels d'être malades. Cela risque par ailleurs de pousser les plus précaires d'entre elleux à aller travailler malades, malgré tout, et donc à leur faire prendre des risques à elleux et leurs élèves.

Les jeunes ont le droit de ne pas subir de violences et de ne pas être discriminées. D'une part concernant les élèves en situation de handicap, nous revendiquons leur droit à être accompagné-es à la hauteur de leurs besoins pour pouvoir se sentir bien et être capables d'apprendre lors de leur scolarité. Nous demandons aussi à ce que les personnels qui les aident, les accompagnant-es des élèves en situation de handicap (AESH) puissent bénéficier d'un statut de fonctionnaire et d'un salaire nettement revalorisé. D'autre part, concernant les élèves trans et non-binaires, mais aussi les personnels, nous revendiquons que soient respectés leurs pronom et prénom d'usage, que les victimes de transphobie soient accompagnées et que les personnels soient formé-es à ces questions. Ce 20 novembre, c'est aussi le jour du souvenir trans qui nous rappelle que les violences transphobes continuent et tuent chaque année.

Les jeunes ont le droit au logement. Pour ce faire, nous revendiquons l'utilisation des logements de fonction inoccupés pour loger les élèves à la rue et leur famille.

Enfin, les jeunes ont le droit aux soins. Or la médecine scolaire est dans un état de délabrement tel qu'il n'est pas possible de répondre aux besoins de santé des jeunes. De fait, nous revendiquons le recrutement d'infirmier-es scolaires, de médecin-es scolaires et de psychologues de l'Éducation nationale. Nous demandons aussi à ce que les 3 journées annuelles d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle soient effectivement dispensées aux élèves.